

## **Commentaires relatifs au niveau d'exigence requis pour obtenir le titre d'assistant/e socio-éducatif/ve**

### **Profil de la profession et orientations**

Conformément à l'art. 1 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 16 juin 2005, les assistants socio-éducatifs encadrent des personnes de tout âge présentant ou non un handicap physique, mental, psychique ou social, dans leur vie quotidienne et pendant leurs loisirs. Ils les guident, les aident et les encouragent en fonction de leurs besoins individuels et de la période de la vie qu'elles traversent à développer ou à conserver leur autonomie. Ils travaillent avec des particuliers et des groupes et exercent leur activité professionnelle dans des institutions pour enfants, pour jeunes en âge scolaire, pour personnes handicapées et pour personnes âgées. Ils accomplissent leur travail de façon autonome dans le cadre des compétences qu'ils ont acquises.

Selon l'art. 2 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 16 juin 2005, il existe diverses orientations:

- a. orientation accompagnement des personnes handicapées;
- b. orientation accompagnement des personnes âgées;
- c. orientation accompagnement des enfants;
- d. variante généraliste.

Les assistants socio-éducatifs doivent satisfaire à des exigences élevées sur le plan des compétences sociales et personnelles: Ils sont tenus de respecter l'individualité et l'autonomie des personnes accompagnées et de tenir compte de leurs ressources, de leurs potentiels et de leurs besoins. Ils doivent également préserver leur droit de prendre elles-mêmes des décisions et d'organiser leur vie quotidienne à leur guise, et les encourager à le faire.

### **Profil de qualification pour la profession d'assistant/e socio-éducatif/ve**

Le Profil de qualification pour la profession d'assistant/e socio-éducatif/ve approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie est divisé en neuf domaines de compétences thématiques. Chaque domaine est ensuite divisé en compétences opérationnelles, définies par SAVOIRSOCIAL (voir les «spécifications concernant les compétences opérationnelles de l'assistant/e socio-éducatif/ve»).

Octobre 2008